

PAR SDÉ

Laval, le 25 mars 2021

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Demande de révision et de suspension de la CETAC de la décision D-2021-007 et de suspension de la décision D-2021-017 rendues dans le dossier R-4045-2018

Intervention de l'AHQ-ARQ

Dossier : R-4145-2021

N/D: 4503-60

Chère consœur,

La présente fait suite au courriel reçu de la Régie le 24 mars 2021 dans le dossier mentionné en titre et vise à vous préciser l'intérêt de l'AHQ-ARQ à intervenir, et vous soumettre les principales conclusions recherchées, à savoir :

L'AHQ-ARQ a participé activement au débat dans le dossier R-4045-2018 afin de défendre les intérêts de ses membres à titre de consommateurs assumant les tarifs d'électricité du Distributeur.

Dans le cadre du dossier R-4045-2018, l'AHQ-ARQ a spécifiquement fait des représentations afin que l'obligation d'effacement demeure pour tous les abonnements (existants, nouveaux et municipaux).

Les principaux effets des conclusions recherchées des deux demandes de révision (déposées par Bitfarms et CETAC) portent sur le retrait de l'obligation d'effacement pour les Abonnements existants pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

L'AHQ-ARQ a intérêt à ce que l'assujettissement au service non ferme des Abonnements existants (avec obligation d'effacement) soit exigé tel que décidé par la Régie dans sa décision D-2021-007, sinon des coûts d'approvisionnements additionnels seraient requis et, conséquemment, auraient un impact sur les tarifs d'électricité des membres de l'AHQ et de l'ARQ.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

L'AHQ-ARQ recherche donc que les demandes de révision ne soient pas retenues par la Régie et que les abonnements existants soient assujettis au service non ferme.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

744500